

MODULE Activités du VTT

15,16 et 22,23 Novembre 2014

à Centre de la Baillie - 66150 Arles ^s/Tech

Date limite d'inscription : 6 novembre 2014

Il est nécessaire d'avoir suivi la préformation et de posséder le module commun entraîneur avant de se présenter à cette formation.

Les titulaires d'un BF1 peuvent également s'inscrire.

La présence à la totalité de la formation est exigée pour participer à l'examen final..

➤ Renseignements STAGIAIRE

NOM : Prénom :
Date de naissance : Emploi :
Sexe : F ou M Email :
Club :
Adresse :
..... Tél:.....
Comité départemental : N° licence :

Dates et lieux de passage de la préformation :

Dates et lieux de passage "Commun Entraîneur":.....

Dates et lieux de passage du BF1 :

➤ Documents à FOURNIR (Aucun dossier incomplet ne sera retenu).

- Copie de l'attestation de préformation.
- Copie de l'attestation "Module Commun Entraîneur"
- Pour les titulaires du BF1, copie du diplôme.
- Copie de la licence pour l'année en cours
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique du cyclisme (si absent sur licence)
- **2 Enveloppes libellées** à l'adresse du stagiaire et affranchies au tarif en vigueur.
- **Chèque de 180 euros**, à l'ordre de la Comité LR Cyclisme

Ce montant est un forfait qui comprend les frais pédagogiques, l'hébergement et les repas au cours du stage – Les frais de déplacement restent à la charge du stagiaire. Un VTT est obligatoire.

Fait à, le

(Tampon du Club)



A retourner à :

COMITE REGIONAL DE CYCLISME LANGUEDOC ROUSSILLON

Maison Régionale des Sports - CS 37093

1039, Rue Georges Méliès

34967 MONTPELLIER CEDEX 02

TEL : 04 67 22 49 63 / Fax : 04 67 82 16 84

e-mail : ffc.comitelr@wanadoo.fr / Site : http://www.ffclr.fr/